

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 13 FEVRIER 2014**

Date de convocation du conseil municipal : 5 février 2014

**Présents** : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIAN, Patrice LARCHEVÊQUE, Eric VAGANAY, Pascal MORPAIN, Bernard JEANNE, Benoît DEBOUT, James HOWES.

**Absents et excusés** : Mmes Maryline BUZIN, Chrystel BEGOUX, Damien BERTHE de POMMERY.

**Secrétaire de séance** : Philippe CRESPIAN

Début de la séance à 20h40.

**1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 janvier 2014**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 16 janvier 2014 est adopté à l'unanimité.

**2. Sélection du prestataire pour l'étude relative aux risques des cavités souterraines**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 2 offres ont été reçues suite à la consultation pour l'étude relative aux risques des cavités souterraines :

- Inéris pour un montant de 8 050 € HT.
- Alp'Géorisques pour un montant de 9 140 HT.

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de Alp'Géorisques bien légèrement supérieure. En effet ce bureau d'étude a beaucoup plus d'expérience et son offre est mieux structurée et plus documentée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de Alp'Géorisques et autorise Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Général pour l'octroi d'une subvention.

**3. Consultation pour l'actualisation du schéma directeur d'assainissement (plan de zonage)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'ADTO va procéder à l'analyse des offres concernant l'actualisation du schéma d'assainissement.

**4. Subventions aux associations**

Monsieur le Maire Propose de maintenir en 2014 les mêmes montants de subventions aux associations qu'en 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les mêmes montants de subventions aux associations soit :

- Coopérative scolaire : 1 500 €
- Association des Jeunes de Mont l'Evêque : 1400 €
- APEM : 6 849 €
- ASDAPA : 100 €
- Comité des Fêtes : 5000 €
- ADAPEI : 100 €
- Le fil d'Ariane : 50 €
- Pêche : 130 €
- UNC Senlis : 220 €
- Vie Libre : 50 €
- G.V.M : 500 €
- Délégué Départementale Education Nationale: 200 €
- Market Garden : 300 €

## 5. Questions diverses

Monsieur Larchevêque informe le Conseil Municipal que le **nouveau site internet est maintenant déployé** même si toutes les rubriques ne sont pas complètement renseignées. Il compte sur la collaboration de tous pour l'alimenter.

Monsieur le Maire rappelle que **les travaux de voirie** devront être programmés sur l'ensemble du prochain mandat pour partie en fonctionnement et pour partie en investissement. Il faut demander des devis aux entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15. La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 13 mars 2014 à 20h30.